Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Lyxor GARI Actions Européennes

Code ISIN : (C) FR0000989386

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) soumis au droit français

Ce FCP est géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds est un fonds nourricier d'un fonds Luxembourgeois de gestion active et n'est pas géré en référence à un indice.
Le FCP est un fonds nourricier.
A ce titre, le FCP investit en permanence au minimum 85% de ses actifs dans les actions du fonds GARI European Equity (l'« OPCVM MAÎTRE »).
L'objectif de gestion de l'OPCVM MAITRE est de surperformer l'indice MSCI Europe Net Total Return (EUR) (l'indice de référence") en construisant un portefeuille de type « Growing And Resilient Investment » (« GARI ») sur un horizon à long terme en tirant parti des opportunités d'investissement sur les marchés actions.
L'OPCVM MAÎTRE recourt à l'Indice de référence à titre de comparaison des performances.
Dès lors, La Société de gestion n'est nullement contrainte par l'Indice de référence dans le positionnement du portefeuille et peut s'écarter sensiblement ou totalement de la composition de l'indice de référence.
L'OPCVM MAÎTRE cherche à atteindre son objectif d'investissement en sélectionnant des actions dont les émetteurs ont leur siège social en Europe (y compris le Royaume-Uni) ou y exercent la majeure partie de leur activité et qui font partie de l'Indice de référence en utilisant la méthodologie GARI de la Société de gestion, qui classe les actions en fonction d'une combinaison de notes portant sur des indicateurs de croissance, de valorisation et de durabilité.
Les actions sélectionnées sont allouées en s'appuyant sur une méthodologie de budgétisation des risques visant à obtenir un portefeuille dont la diversification et l'équilibrage des risques sont optimaux.
Par ailleurs, l'OPCVM MAÎTRE peut, à titre accessoire, être exposé aux actions dans le cadre d'une gestion discrétionnaire de portefeuille mise en oeuvre par la Société de gestion qui s'appuiera sur des recherches internes et externes pour sélectionner les actions.
L'exposition aux actions non-européennes ne pourra dépasser 10 % de la Valeur liquidative de l'OPCVM MAÎTRE.
L'OPCVM MAÎTRE a aussi la faculté d'effectuer toutes transactions recourant aux techniques de gestion de portefeuille efficiente telle que les mises en pension et/ou des opérations de prêt de titres.
La classe d'actions de l'OPCVM MAÎTRE investie par le Fonds est la classe d'actions « X » dont le code ISIN est LU2208650882.
1.A titre accessoire, le Fonds pourra également détenir des liquidités.
La performance du FCP différera de celle de l'OPCVM MAÎTRE en raison des frais de gestion financière supportés par le FCP et/ou en raison de la détention de liquidités par le FCP.
Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent au minimum 90% de ses actifs dans des actions d'OPCVM et d'autres OPC qui investissent au moins 75% de leurs actifs dans un portefeuille diversifié d'Actions européennes.
Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du FCP sont systématiquement réinvestis.
Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.
Recommandation : ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 years.

Profil de risque et de rendement

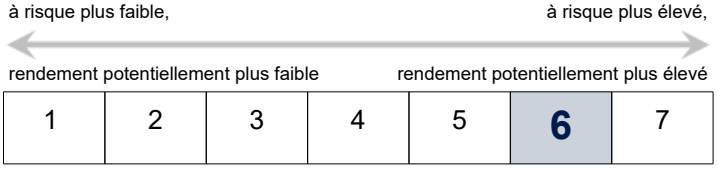

Le niveau de risque de ce fonds reflète le risque de son allocation exposée en proportions sensiblement égales, au marché obligataire et au marché des actions.
Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.
La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Le Fonds est exposé directement ou indirectement au risque d'insolvabilité ou à tout autre type d'événement ayant un impact sur la qualité de signature d'un ou plusieurs émetteurs de titres de créances. La réalisation de ce risque ou de ces événements peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.
- Risque de contrepartie : Le Fonds est exposé au risque d'insolvabilité ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il conclut un accord ou une transaction et particulièrement lorsqu'il s'agit d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou de cession temporaire de titres. Un tel événement pourrait entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds. Conformément à la réglementation applicable au Fonds, ce risque ne peut excéder 10 % du total des actifs du Fonds pour une contrepartie donnée.
- Risque lié au recours à des instruments dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des contrats financiers qui induisent différents types de risques, tel que notamment, des risques liés à l'effet de levier, des risques liés à une volatilité élevée, un risque de valorisation ou un risque de liquidité.
- Risque de liquidité : Dans certaines circonstances, notamment une baisse temporaire des volumes d'échange sur les marchés financiers, une opération d'achat/vente de certains instruments financiers détenus par le Fonds ou influençant sa valeur peut entraîner une variation importante de leur valorisation. Dans de telles circonstances, la valeur liquidative du Fonds pourrait être négativement affectée.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	2,00 %
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	1,56
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 novembre 2020. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique **« frais et commissions »** du prospectus, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Performances passées

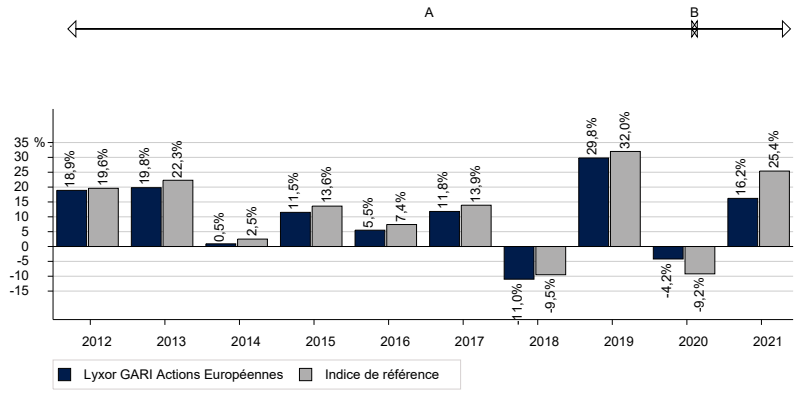

A : Depuis le 01/03/2012, l'Indice de Référence du Fonds est le CAC 40 GROSS TOTAL RETURN (cours de clôture veille) - code Bloomberg : CACR.
B : Depuis le 01/09/2020,le Fonds est un fonds nourricier du compartiment Gari European Equity.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le FCP.

Le FCP a été créé le 29 novembre 2002.

La devise de référence est l'euro (EUR).

Informations pratiques

Nom du dépositaire : SOCIETE GENERALE.

Informations supplémentaires relatives à l'OPC :

Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, sur son site internet www.amundi.com, et/ou sur les sites internet des établissements commercialisateurs.

Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.

Responsabilité :

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Le FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 25 juillet 2022.